

LA NEUVILLE
EN-HEZ

Du mont Volant aux Ployes

De la Vallée de la Brèche, au Nord à la vallée du Thérain au Sud, ce parcours dédié au VTTistes vous permettra de découvrir la forêt domaniale de Hez-Froidmont tout en faisant une brève incursion dans les plaines agricoles du plateau picard ainsi que sur la célèbre « Chaussée Brunehaut ».

Départ : Stade

- 1 Prendre la D 931 à gauche sur 100 m. Tourner à droite à la Maison Forestière du Chêne Saint-Louis pour pénétrer en forêt domaniale de Hez-Froidmont. Faire 100 m puis obliquer deux fois à droite pour emprunter l'allée en forêt sur 500 m.
- 2 A l'intersection de l'étang, emprunter à gauche le chemin qui monte en forêt. 400 m plus loin au carrefour, tourner à gauche. Parcourir 250 m et continuer tout droit à l'intersection. 100 m plus loin, bifurquer à droite et s'engager dans la grande descente en ligne droite.
- 3 Au Carrefour de la Garde, emprunter à l'extrême droite, la Routière Forestière Bourbon. Parcourir 500 m et obliquer à gauche sur la sente qui monte vers le Carrefour de la Reine. Au carrefour, rattraper à droite la Route Forestière Bourbon.
- 4 Parcourir 500 m et prendre l'allée sur la gauche. Au bout de l'allée, tourner à droite puis 200 m plus loin, encore à droite pour longer la clairière.
- 5 Traverser la route et prendre le sentier en face. Poursuivre tout droit jusqu'à la Départementale. Emprunter la D 55 à gauche sur 400 m et virer à droite, sur le GR 124®, direction le Chêne Saint-Lucien. Continuer tout droit à l'intersection du Chêne Saint-Lucien, parcourir 180 m et tourner à droite dans la descente.
- 6 Au Carrefour des Verrières, prendre la 2^{ème} à droite. Remonter toujours tout droit sur le chemin enherbé puis emprunter à droite la Route Forestière des Verrières.
- 7 Au Carrefour de l'Homme Mort, continuer tout droit sur 900 m. Au Carrefour de la Croix Grand Jean, virer sur le chemin le plus à gauche. Parcourir 600 m et après la grande descente (*prudence !*), tourner à droite sur le sentier. Passage dans la pinède. A l'intersection 500 m plus loin, continuer tout droit.
- 8 Tourner à droite sur la Route Forestière de Boulincourt. Monter sur 260 m et à l'intersection, virer à gauche. Emprunter la grande descente (*prudence*) puis bifurquer à gauche avant de rejoindre la route.
- 9 Emprunter à droite la route goudronnée. Continuer tout droit sur le chemin qui conduit au village de La Neuville-en-Hez. Au carrefour, traverser la D931 et s'engager sur le chemin en face.

Informations pratiques

| | | | | | |
|---|--|---|---|---|--------------------|
|  |  | très difficile 1:45 | GR  VTT |  60 161 348 | |
| Type de randonnée | Distance | Niveau / Durée  | Balisateur | Altitude Mini/Maxi | Dénivelé cumulé |

- 10 Virer à gauche à l'angle de la pâture sur le Chemin des Ployes. Parcourir 800 m avant d'emprunter la route goudronnée à droite. Passage sous la N 31. Au carrefour, prendre à droite la D 537 direction Litz.
- 11 Parcourir 150 m sur départementale puis tourner à gauche. 300 m plus loin, obliquer à droite sur le chemin à l'angle du bosquet. Continuer tout droit jusqu'au carrefour de l'église.
- 12 Emprunter en face la rue de l'Eglise. Au bout de la rue, virer à gauche direction Lorteil. 50 m plus loin, bifurquer à droite vers l'aire de pique-nique. Passer la barrière et poursuivre toujours tout droit, le long de la vallée de la Brèche pour arriver sur la D55.
- 13 Emprunter à droite la D 55 sur 450 m. Au carrefour, tourner à gauche pour entrer en forêt et suivre le GR 124®. Continuer tout droit sur 400 m en longeant la parcelle en régénération. Au carrefour, aller à gauche puis tourner à droite en forêt. Au bout de 300 m, tourner à gauche. Le chemin vire en épingle et rattrape la Route Forestière de Saint-Nicolas.
- 14 Continuer tout droit au carrefour et remonter la route forestière sur 800m. En limite de forêt, virer à gauche sur l'allée gravillonnée. Emprunter à droite la Route Forestière Bourbon sur 400 m (*passage au-dessus de la RN31*).
- 15 Au panneau du Hêtre de la Croix le Comte, tourner à gauche. Passer le hêtre, (*à 100 m de la route sur la gauche*), longer la parcelle en régénération. Au carrefour en étoile, prendre la 1^{ère} à droite. Continuer tout droit sur le chemin jusqu'en limite de départementale. Obliquer à droite sur le chemin pour longer la route sans la traverser.
- 16 A la barrière, emprunter à droite la route forestière. Tourner à gauche juste après la Maison Forestière du Lieutenant puis encore à gauche 50 m plus loin. Poursuivre sur la Route Forestière de Sesselval. (*Suivre ici le GR 124® jusqu'au retour*).
- 17 Au carrefour, obliquer sur le 2^{ème} chemin à gauche. Continuer toujours tout droit sur le sentier qui ramène directement au point de départ.

Du mont Volant aux Ployes

